



## **Opérations sur titres : nos prix execution only**

Valable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024



**BEKB**

**BCBE**

# Opérations sur titres: nos prix execution only

Valable à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024

## Sommaire

### **4 Droits de garde**

– Tarifs

### **5 Frais de transaction**

– Dépôt execution only  
– Dépôt execution only Plus  
– Disposition générale  
– Fonds

### **9 Frais de traitement et de conseil**

– Mutation du dépôt  
– Travaux de nature fiscale

### **11 Frais de traitement et de conseil**

– Livraison de titres

# Tarifs

## Dépôt Execution only et Dépôt Execution only Plus

Frais <sup>1</sup>	Tarif par année
Tarif de base	0,24 %
Tarif minimum par dépôt	CHF 50.00, pas de tarif minimum pour les dépôts contenant des fonds BCBE uniquement
Dépôts sans positions	CHF 10.00
Actions nominatives BCBE	Gratuit pour les dépôts ne contenant que des actions nominatives BCBE
Fonds BCBE	0,16 %
Obligations de caisse BCBE	Gratuit pour les dépôts ne contenant que des obligations de caisse BCBE

<sup>1</sup>S'y ajoute la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour la clientèle ayant son domicile en Suisse ou au Liechtenstein.

# Dépôt execution only

## Les frais de transaction suivants s'appliquent au dépôt execution only:

négoiez via e-banking sur les principales places boursières du monde, de manière simple et autonome.

## Courtages en Suisse

Valeur brute en CHF	Tarif SIX SWISS EXCHANGE par transaction <sup>2</sup>	Tarif BX (Berne exchange + OTC <sup>3</sup> ) par transaction
De 0.00 à 1 000.00	CHF 8.00	CHF 50.00
De 1 000.01 à 5 000.00	CHF 28.00	CHF 50.00
De 5 000.01 à 10 000.00	CHF 38.00	CHF 50.00
De 10 000.01 à 15 000.00	CHF 58.00	CHF 50.00
De 15 000.01 à 20 000.00	CHF 78.00	CHF 50.00
De 20 000.01 à 30 000.00	CHF 98.00	0,24 %, min. CHF 50.00
De 30 000.01 à 40 000.00	CHF 108.00	0,24 %
De 40 000.01 à 50 000.00	CHF 158.00	0,24 %
De 50 000.01 à 75 000.00	CHF 208.00	0,24 %
De 75 000.01 à 100 000.00	CHF 258.00	0,24 %
De 100 000.01 à 150 000.00	CHF 308.00	0,24 %
À partir de 150 000.01	CHF 348.00	0,24 %

## Courtages en Europe, en Amérique du nord, en Australie et au Japon<sup>4</sup>

Valeur brute en CHF	Tarif par transaction
De 0.00 à 5 000.00	CHF 45.00
De 5 000.01 à 10 000.00	CHF 55.00
De 10 000.01 à 20 000.00	CHF 80.00
De 20 000.01 à 35 000.00	CHF 130.00
De 35 000.01 à 50 000.00	CHF 180.00
À partir de 50 000.01	Forfait de 0,40 %

<sup>2</sup>Actions, obligations, certificats d'option et warrants, euro-obligations et emprunts en deux monnaies cotés en Suisse et à l'étranger ainsi que fonds cotés en Suisse.

<sup>3</sup>Valeurs secondaires non cotées et négociées hors Bourse.

<sup>4</sup>Actions et obligations cotées en bourse, fonds de tiers cotés en bourse en Afrique du Sud, en Allemagne (Xetra, Francfort), en Grande-Bretagne, en Autriche, en Australie, en Belgique, au Canada, en Espagne, aux États-Unis, en France, à Hong-Kong, en Irlande, en Italie, au Japon, aux Pays-Bas, au Portugal et en Scandinavie. Warrants cotés en bourse en Allemagne (Francfort, Stuttgart).

## Dépôt Execution only Plus

### Les frais de transaction suivants s'appliquent au dépôt Execution only Plus:

négocez sur les principales places boursières du monde, de manière simple par téléphone ou conviviale via e-banking.

### Taux de courtage (barème dégressif)

#### Actions, fonds, produits structurés

Valeur brute en CHF	Place boursière / opération en Suisse	Place boursière / opération à l'étranger
De 0.00 à 25 000.00	1,10 %	1,70 %
De 25 000.01 à 50 000.00	1,00 %	1,60 %
De 50 000.01 à 100 000.00	0,80 %	1,20 %
De 100 000.01 à 150 000.00	0,60 %	0,90 %
De 150 000.01 à 200 000.00	0,50 %	0,80 %
De 200 000.01 à 250 000.00	0,40 %	0,70 %
De 250 000.01 à 500 000.00	0,30 %	0,40 %
De 500 000.01 à 1 000 000.00	0,20 %	0,25 %
À partir de 1 000 000.01	Sur demande	Sur demande
Au minimum	CHF 80.00	CHF 120.00

#### Tarif spécial pour la vente de très petites positions en actions suisses ou étrangères

Valeur brute en CHF	Place boursière / opération en Suisse	Place boursière / opération à l'étranger
Vente d'actions suisses jusqu'à 800.00	10 %	Au minimum CHF 25.00
Vente d'actions étrangères jusqu'à 1200.00	10 %	Au minimum CHF 35.00

#### Obligations et notes

Valeur brute en CHF	Place boursière / opération en Suisse	Place boursière / opération à l'étranger
De 0.00 à 25 000.00	0,80 %	1,40 %
De 25 000.01 à 50 000.00	0,70 %	1,30 %
De 50 000.01 à 100 000.00	0,60 %	0,90 %
De 100 000.01 à 150 000.00	0,40 %	0,60 %
De 150 000.01 à 200 000.00	0,30 %	0,30 %
De 200 000.01 à 750 000.00	0,20 %	0,20 %
À partir de 750 000.01	Sur demande	Sur demande
Au minimum	CHF 80.00	CHF 120.00

## Disposition Générale

### Dépôt execution only et Dépôt execution only Plus

#### Frais d'exécution et taxes boursières de SIX Swiss Exchange et de SIX Structured Products Exchange

Les émoluments de bourse de SIX sont calculés en fonction du montant de la transaction et du genre de titre. Les émoluments de bourse sont répercutés pour chaque place boursière. Les frais imputés par transaction varient entre CHF 0.10 et CHF 5.00, en fonction du genre de titre. Des informations détaillées sont disponibles sur les sites Internet de SIX Swiss Exchange ([six-swiss-exchange.com](http://six-swiss-exchange.com)) et de SIX Structured Products Exchange ([six-structured-products.com](http://six-structured-products.com)). Les émoluments de bourse de BX Swiss AG s'élevaient à CHF 0.10 par tranche de CHF 1000.00 de chiffre d'affaires entamée. Des frais de transaction de l'ordre de 0,01 % (au minimum CHF 10.00 et au maximum CHF 50.00) sont calculés sur la base du volume du chiffre d'affaires par transaction.

Toutes les données sont indiquées sans le droit de timbre suisse.

Sociétés suisses: 0,075 %

Sociétés étrangères: 0,15 %

#### Remarques

Les droits de timbre, taxes sur les transactions financières ou tout autre impôt ainsi que les taxes boursières sont intégralement imputés au client (p.ex. ordre d'achat en Grande-Bretagne: 0,50 %).

Les ordres passés à l'étranger ne sont pas négociables électroniquement de manière standardisée en raison des décalages horaires et des heures d'ouverture différentes. Le négoce de titres est, pour partie, effectué manuellement et avec un certain retard via le centre de négoce de la BCBE entre 8 h 00 et 17 h 35 HEC.

Les ordres pour les Bourses canadiennes et américaines allant jusqu'à une contre-valeur de CHF 250 000.00 sont transmis jusqu'à 22 h (HNEC). Tous les ordres de plus de CHF 250 000.00 sont transmis jusqu'à 17 h 35 (HNEC).

Les ordres boursiers en ligne sont, dans la mesure du possible, placés à la Bourse principale. Le négoce de titres non allemands coûte CHF 100.00 en sus en Allemagne.

Émoluments de Bourse calculés par jour de négoce en cas d'exécutions partielles.

### Tarif spécial négoce de droits de souscription, options gratuites et actions nominatives BCBE

#### Dépôt execution only

Achats / ventes jusqu'à CHF 80.00	10 % de courtage sur le cours
Achats / ventes supérieurs à CHF 80.00	Cf. taux de courtage des actions appliqués au dépôt execution only (au minimum CHF 8.00)

#### Dépôt execution only Plus

Achats / ventes jusqu'à CHF 800.00	10 % de courtage sur le cours
Achats / ventes supérieurs à CHF 800.00	Cf. taux de courtage des actions appliqués au dépôt execution only Plus (au minimum CHF 80.00)

Lots réguliers (Board Lots) valables pour les ordres destinés à la Bourse canadienne:

Action au cours de clôture de la veille	Unité de clôture
CAD 1.00 et plus	100 actions
CAD 0.10 - 0.99	500 actions
CAD 0.09 et moins	1000 actions

A défaut de saisie de l'unité de clôture, l'ordre ne pourra être exécuté.

#### Exercice de warrants

Sont appliqués à chaque fois les taux de courtage et redevances des différentes places boursières.

## Fonds

### Fonds BCBE

Coûts	Tarif
Émission/achats	1,00 %
Tarif spécial pour les jeunes adultes de moins de 31 ans <sup>5</sup>	Gratuit
Au minimum	CHF 0.00
Rachat/ventes	Gratuit
Frais de switch au sein des fonds BCBE	Tarif réduit de moitié

### Fonds en général<sup>6</sup>

Valeur brute en CHF	Tarif par transaction
De 0.00 à 25 000.00	1,10 %, min. CHF 80.00
Pour 25 000.01 à 50 000.00	1,00 %
Pour 50 000.01 à 100 000.00	0,80 %
Pour 100 000.01 à 150 000.00	0,60 %
À partir de 150 000.01	Sur demande

#### Indemnités de distribution et autres valeurs pécuniaires en faveur de la BCBE

La BCBE peut, du fait des prestations assurées par des tiers (gérants de fonds de placement, émetteurs, etc.), prétendre à des remboursements, à des frais, à des commissions, à des rétrocessions, à des réductions ou à d'autres prestations (ci-après dites « rétributions »). La BCBE est l'ayant droit des rétributions.

Les montants maximaux des rétributions apparaissent ci-après.

Classe de produit	Catégorie de produit	Rétribution (en pour-cent du volume de placement) sur une base annuelle
Fonds	Fonds monétaires	0 à 0,45 %
	Fonds obligataires, fonds immobiliers	0 à 0,80 %
	Autres fonds de placement <sup>7</sup>	0 à 1,40 %
Produits structurés		0 à 1,00 % <sup>8</sup>

Si la BCBE perçoit des rétributions qu'elle pourrait être tenue - sauf convention contraire - de rétrocéder au client, celui-ci renonce à la rétrocession.

<sup>5</sup> Ces conditions sont également valables pour les avoirs sur les comptes d'épargne cadeau.

<sup>6</sup> Les commissions d'émission de fonds de tiers (incl. Swisscanto) sont répercutées intégralement. Les charges supplémentaires et les débits ultérieurs de frais de tiers sont répercutés. En Suisse: fonds cotés voir « Négocier de titres Suisses ».

<sup>7</sup> Fonds en actions, fonds d'allocation d'actifs, fonds alternatifs, fonds de fonds.

<sup>8</sup> Rétribution annuelle sur la durée du produit.

### Fonds du marché monétaire

Émission/achats et rachat/ventes Contre-valeur en CHF	Tarif
Jusqu'à 50 000.00	0,40 %
De 50 000.01 à 100 000.00	0,30 %
De 100 000.01 à 500 000.00	0,20 %
De 500 000.01 à 1 000 000.00	0,10 %
Dès 1 000 000.01	0,05 %
Au minimum	CHF 50.00

## Mutation du dépôt

Droits de garde pour des dépôts ouverts ou clôturés en cours d'année

Ouverture au 1 <sup>er</sup> trimestre	75 %
Ouverture au 2 <sup>e</sup> trimestre	50 %
Ouverture au 3 <sup>e</sup> trimestre	25 %
Ouverture au 4 <sup>e</sup> trimestre	Gratuit
Pas de droits min. pour ouverture au 4 <sup>e</sup> trimestre.	
Clôture au 1 <sup>er</sup> trimestre	25 %
Clôture au 2 <sup>e</sup> trimestre	50 %
Clôture au 3 <sup>e</sup> trimestre	75 %
Clôture au 4 <sup>e</sup> trimestre	100 %

Les droits min. ne sont pas réduits.

Base de calcul: volume en portefeuille à divers jours de référence.

Les droits sont débités semestriellement.

## Travaux de nature fiscale

Autres prestations	Tarif
Etablissement de cartes d'accès à l'AG	Société CH gratuit, souhaits spéciaux CHF 30.00 par carte, société étrangère CHF 250.00
Demandes de restitution/d'exonération d'impôts à la source	CHF 400.00 par pays

## Livraison de titres

<b>Entrée de titres dans un dépôt<sup>9</sup></b>	<b>CHF</b>
Livraison physique au guichet	Gratuit
Transfert d'une autre banque	Gratuit

  

<b>Livraison depuis un autre dépôt<sup>9</sup></b>	<b>CHF</b>
Titres physiques au guichet (par valeur)	75.00
Par poste (en supplément par pli)	50.00

  

<b>Transfert de titres à une autre banque<sup>9</sup></b>	<b>CHF</b>
En Suisse et à l'étranger, y c. coffre-fort (par valeur)	60.00
Ordre express (par ordre)	100.00 (frais de tiers en sus)

<sup>9</sup>S'y ajoute la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour la clientèle.

Sous réserve de modifications.

Les Dispositions contractuelles régissant les relations d'affaires avec la Banque Cantonale Bernoise SA s'appliquent.



Execution only, BCBE  
Case postale  
3001 Berne  
031 666 66 95  
trading@bcbe.ch